



Fédération de la Santé et de l'Action Sociale (FSAS-CGTG)

Rue Maurice MARTIN, 97 100 Basse-Terre
0690.28.19.86
Fax : 0590.99.01.18
fsas.cgtg@laposte.net
www.veyatifsascgtg.org
Siret : 798 550 497 000 19



LA MATERNITE DU CHBT DOIT RESTE AU NIVEAU 3 !

Dans la logique comptable qui règne désormais dans le service public, et dans la perspective du nouveau plan régional de santé, l'ARS veut réduire la maternité du CHBT au stade de dispensaire en lui conférant le niveau 2A en lieu et place de son niveau 3 actuel.

Après avoir tiré sur les comètes en autorisant des EHPAD plus que de besoin, sous prétexte d'études sérieuses prévoyant le vieillissement effréné de la population, voilà que des statistiques constateraient une chute vertigineuse de la naissance en Guadeloupe... En alliant les deux, et si nous n'y prenons garde, il n'y aura plus de Guadeloupéens bientôt !

Ce projet de déclassement, après la fermeture de la maternité de Marie-Galante qui n'a jamais fait l'objet d'un bilan, aura des conséquences graves pour les parturientes de la Région Basse-Terre, singulièrement pour celles à risques.

Ce projet de déclassement aura aussi de graves conséquences sur l'identité et la qualité de l'offre de soin du CHBT, ainsi que sur les professionnels même. Inciter au développement de la filière libérale et du privé (comme ce fut le cas avec les IDE) pour se retrouver avec des professionnels en concurrence permanente entre eux et avec le service public. C'est la démonstration de la volonté de détruire le service public pour créer des marchés à tire-larigot.

La FSAS-CGTG s'est déjà prononcé publiquement pour une meilleure répartition territoriale des soins en Guadeloupe, pour des raisons diverses (géographiques, sismiques, volcaniques, météorologiques, archipélagiques...) et condamne ce nouveau coup de force qui consiste plus à rapatrier les moyens vers le C.H.U. et justifier de la création d'un G.H.T. unique autour de ce dernier.

Quasiment toutes les administrations déménagent, dans un silence assourdissant de nos politiques, vers les Abymes. Voilà qu'on veut réduire les moyens et l'attractivité du Centre Hospitalier de la Basse-Terre sensé être le pivot de l'action sanitaire de la côte-sous-le-vent et du sud Basse-Terre.

La FSAS-CGTG ne peut accepter un tel projet et soutient fermement que la maternité du CHBT doit restée au niveau 3. La FSAS-CGTG exige le retrait de ce projet.



Confédération Générale du Travail de la Guadeloupe

4, Cité Artisanale de Bergevin – 97110 POINTE-A-PITRE
☎ : (0590) 82.34.61 / 90.11.43 - 📠 : (0590) 91.04.00
E-Mail : cgtg.confederation@wanadoo.fr